

Nouveau règlement modifié le 18 mai 2016

Team Laurentus Auto-Sport

SAMEDI 2 JUILLET

2016

SAINT LAURENT MEDOC

COURSE DE TONDEUSES

3^{ÈME} ENDURANCE 2

HEURES.

ESSAIS CHRONOMÉTRÉS À 15 H. (20 MINUTES)

COURSE DE 16 H. À 18 H.

REGLEMENT

ORGANISATION

(L'organisation se réserve le droit de modifier, à tout moment, certains points du présent règlement.)

Organisateur technique	TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
Directeurs de course	COURJEAU Jean Michel
Directeur technique	TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
Contrôleurs technique	SOUSSOTE Henry
Responsable Piste-Assistance-Ravitaillement	Serge QUIFILLE
Coordination Générale	Jean Pierre RAYMOND
Responsables Administratif	Pierrette & Audrey PINA
Responsable Relation pilotes	Alain MILLET –Francis HOSTEIN
Responsable Classement	CHRONOMETRAGE D'AQUITAINE
Responsable Remise des prix	Bénédicte LACROIX
Responsable Pré-grille	Francis FLANDE
Responsable Secours	Équipe Help
Juge de fait	
Equipe Médicale et Ambulances	Help Saint Laurent
Responsable Restauration-buvette	Team Laurentus
e-mail : raymond.acp@sfr.fr	Site : coursedetondeuse.free.fr

Dates, 02 Juillet 2016

Horaires : Contrôles techniques et administratifs le Samedi 02 de 9.H. à 12H.30 ou sur R-V.
ESSAIS Chronométrés QUALIFICATIFS de 15h à 15h 20
COURSES le 2 de 16h. À 18h. **Lieu:** Bernos (*Accès par RD-1215 ou rte St.Laurent-Carcans*
33112 St LAURENT MEDOC

Engagements : **Tarifs:** Engagement tondeuse : 35.€ + 10.€ pour location du transpondeur = 45.€
Joindre impérativement un chèque de caution de 250€ pour le transpondeur,
(Restitué lorsque vous rendez le matériel)
Engagement nominatif Pilotes: 15€, Valable pour les 2 courses.
1 Engagement par tondeuse et nominatif par pilote.
Formulaires d'Engagement en ligne le 20 Mai.

Epreuve limitée à 35 équipages. + 4 Suppléants. L'engagement des suppléants n'ayant pas pris le départ sera intégralement remboursé. (*Seuls les 35 meilleurs chronos seront qualifiés pour la course.*)
L'engagement ne sera remboursé qu'à 50% en cas de refus aux contrôles technique. (*Coût de l'Assurances*)

Coueurs admis.

Course ouverte aux personnes majeures ainsi qu'aux Juniors de plus de 15 ans (en cas de doute la direction se réserve le droit de demander la présentation d'une pièce d'identité). Pour les juniors, l'autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou tuteur légal, pendant la manifestation, sont obligatoires.
La course s'effectuera en équipages de 2 à 4 pilotes maximum. (*1 machine 2, 3, ou 4 pilotes*).

Classement électronique par transpondeurs. Location du transpondeur 10€ Caution 250€ (Restituée) Location du transpondeur et chèque de caution à joindre obligatoirement à l'engagement de la machine.

1 Classement général. (Podium, coupe aux 3 premiers)
Un Classement féminin (*obligation d'un équipage entièrement féminin*)

Passages au stand et changement de pilote (minimum 1 changement toute les 30 minutes.)
(*Le deuxième pilote se tient prêt en zone de changement matérialisée sur la zone de départ.*)

Les numéros de courses seront attribués en fonction de la date d'engagement.
Le classement sera effectué en fonction du nombre de tours et du passage de la ligne.
Les seuls classements pris en compte sont ceux de l'organisation.

MACHINES : Voir réglementation technique.

STANDS : 1 Stand de 3m de façade et 6m. de profond maximum par ÉQUIPE
Seules les personnes badgées auront accès aux stands sous peine de pénalité.
(Pilotes & 2 mécaniciens par machine)
Les ravitaillements et la mécanique s'effectueront seulement dans l'emplacement réservé à cet effet,
Moteur coupé et sur une bâche plastique apportée par l'équipage (environ 4M² par machine).
Le ravitaillement sous pression ou par derrick à hauteur est interdit.

La présence d'un extincteur 4 Kg adapté aux feux d'hydrocarbure par Stand est obligatoire.
On ne fume pas dans les stands, ni dans le parc d'assistance

Pilotes. Juniors plus de 15 ans avec autorisation parentale et accompagné, et Personnes majeures
Équipement : Casque intégral homologué pour la route ou le tout terrain, lunettes ou visière, combinaison de travail ou tenue de moto tout terrain ou route, gants, chaussures montantes ou bottes, obligatoires.
Vêtements flottants interdits. Équipement et protections de Moto-Cross conseillés.
(*Tenue à présenter au contrôle technique*)

Parc assistance.

Règlement Course Endurance 2 Heures – -4 Pages.

1 véhicule d'assistance autorisé par équipe dans le parc. Les véhicules persos seront stationnés, sur un parking proche du parc.

Circuit.

Le circuit est d'une longueur de 500 m. et d'une largeur minimale de 4 m

Réclamations.

Elles sont à adresser par écrit au directeur de course dans un délai de 10 Minutes suivant l'arrivée de la course et accompagnées d'un chèque de 30 euros (qui sera restitué si la bien fondée de la réclamation est reconnu).

Remise des prix au podium à 18h30.

Classement final : tous les participants seront récompensés.

Déroulement de l'Epreuve

Article A : Ordre de départ : Selon le classement des essais Chronométrés. (meilleur tour.)

Article B : Départ : Lancé derrière « Pace-Car » dans l'ordre de la grille.
Un briefing pilotes se tiendra sur la grille de départ à 15h50.

Article C :

En cas de panne les machines seront ramenées au stand par les quads de l'organisation.

La circulation à contre sens quelque en soit la raison est totalement interdite et disqualificative

Article D : L'épreuve dure 2 heures pendant lesquelles vous devez impérativement changer de pilote au minimum 4 fois. Les changements de pilote se font dans la zone de changement matérialisée. Seuls les pilotes sont autorisés dans cette zone. Un pointage en sortie de zone permettra de contrôler les changements de pilotes.

Pendant l'épreuve le « Pace-Car » interviendra plusieurs fois afin de regrouper les machines et relancer la course. Feux clignotants orange : Regroupez-vous derrière le Pace-Car en conservant votre position.

Feu clignotant vert : Préparez vous ça va repartir. Feux éteints, le Pace-Car quitte la piste et c'est reparti.

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DOUBLER, SOUS REGIME DE PACE-CAR OU SOUS DRAPEAU JAUNE. (Pénalité : 1 tour par concurrent doublé sous drapeau jaune ou P-C)

Un ou plusieurs JUGES de FAITS surveilleront le respect du règlement : Changements de pilotes, coupes circuits, respect des drapeaux etc...

Article E : Il est formellement interdit de pousser ou de toucher les autres concurrents sous peine de sanctions. Il est formellement interdit d'empêcher un concurrent de vous dépasser.

Lorsqu'un **drapeau bleu** vous est adressé vous devez laisser dépasser.

Article F :. Signalisation.

Drapeau national : début de l'épreuve.

Drapeau à damier : fin de l'épreuve.

Drapeau rouge : arrêt absolu.

Drapeau jaune : Ralentir être prêt à s'arrêter (*obstacle sur la piste*) interdiction de doubler

Drapeau bleu : se laisser dépasser.

Panneau PC+ Drapeau jaune agité : Pace-Car en piste (Interdit de doubler).

Drapeau blanc : Secours sur la piste passage au ralenti interdiction de doubler.

Drapeau noir : conduite dangereuse changez de comportement (2 noirs exclusion).

Avant bras croisés du directeur de course : arrêt du moteur.

Article G : Sécurité et Assurances.

L'aire de course et la zone des stands sont formellement interdites à toute personne non badgée.

Le parc d'assistance est interdit au public.

Une ambulance et du personnel de secours urgentiste seront présents dans le centre de secours pendant toute la course (*et les essais*).

Une assurance R.C a été souscrite par l'organisateur ainsi qu'une assurance personnelle nominative pour les pilotes (*Comprise dans les conditions d'engagement.*)

Article H: Abandon de l'un des pilotes : L'abandon d'un pilote doit être signalé obligatoirement au Relation Concurrent. L'équipage composé d'au moins 2 pilotes restants, peut continuer la course.

INFRACTIONS

1ère Infraction au règlement: Pénalité de 1 tour

2ème infraction: Exclusion

Shunt du coupe circuit: exclusion.

L'organisation se réserve le droit d'exclure toute machine ou concurrent ne respectant pas le règlement.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement afin d'y apporter toutes modifications qu'elle jugera utile avant ou pendant la course.

Le pilote est responsable de ses accompagnants, il est également responsable de ses déchets .
Les pilotes devront respecter tout les membres de l'organisation et se référer à leurs décisions.

Cette course, qui reste un spectacle pour le public, et un amusement pour les pilotes, est soumise à aucun classement officiel, en conséquence il vous est demandé comme dans tous les sports mécaniques du respect et du fair-play.

Et une dernière fois, comme dans tous les sports mécaniques: **On ne fume pas dans le parc coureur.**

ATTENTION: Des **contrôles anti-drogue et d'alcoolémie** peuvent être pratiqués à tout moment par les autorités sur les pilotes et les organisateurs.

Pendant les 2 jours, BUVETTES-GRILADES Dépôt de pain sur place
REPAS DANSANT LE SAMEDI SOIR

On peut camper sur place